

## **RIGUEUR SOCIALE A L'AMICALE !**

Suite à une succession de budgets annuels déficitaires le président de l'amical nous a expliqué qu'il souhaitait **RECONSTITUER UNE RESERVE D'ARGENT** nécessaire au fonctionnement de l'amicale pour répondre dans l'urgence à des frais imprévus sans pouvoir nous préciser lesquels (c'est un fond de roulement).

Nous apprenons que l'**AMICALE** dispose actuellement d'une enveloppe de **50.000 €** et qu'il faudrait atteindre **80.000 € d'ici 3 ans**, en économisant sur les prestations servies par l'Amicale.

**Le SNE-FSU a fait savoir en préliminaire** qu'il était contre des réserves financières aussi importantes. Puis, ayant toujours recommandé la mise en avant de l'aspect social au sein de l'amicale (comme celle des autres établissements public de l'environnement), **nous avons conseillé que ces restrictions budgétaires temporaires** (3 ans maxi) **portent sur des subventions et actions à caractères festifs et non social** (voyages nationaux 5.000 €, voyage retraités 5.000 €, -5€ subvention régionale 7.600 €). Soit une économie de 52.800 € sur trois ans. Cette proposition a été refusée par le président et le bureau.

### **La majorité du conseil d'administration a préféré voter :**

- **L'augmentation de +5 € de la cotisation** des adhérents pour 2012 (+7.650 €) ;
- **La suppression de la participation financière** aux voyages nationaux (+ 5.000 €) ;
- **L'augmentation de +5 % de la part de l'adhérent** pour les locations de vacances (+6.500 €) ;
- **L'augmentation des frais de gestion** du groupement d'achat de 1 % (+2.850 €) ;
- **L'alignement des modalités de location** pour les départs en retraites sur les mariages (+ 0 €).

**Le cumul des gains théoriques atteindrait ainsi + 58350 € en trois ans** (+ 14.350 en 2011 ; + 22.000 en 2012 / 2013), et porterait les réserves à plus de 100.000 €.

## **Le SNE-FSU s'est battu :**

- **Pour la réduction, voire la suppression de la cotisation** des adhérents comme à l'ONEMA (Actuellement on vous prend d'un côté ce que l'on vous redonne de l'autre) ;
- **Pour un relèvement de 70 à 80 % de la part de l'adhérent** pour les locations de vacances (hauts salaires : QF > 14.068 €, 66 adhérents en 2010), afin de ne pas toucher aux autres niveaux (pénalisant les bas revenus : QF < 5.183 €, 13 adhérents en 2010) ;
- **Pour que les locations allouées lors des départs en retraites**, mariages et PACS puissent également être fournies sur les semaines libres des réservations que l'amicale a effectuées, et qui resteront de toute façon à charge de l'amicale (quitte à payer autant que cela profite à des adhérents qui partent en retraite ou qui se marient plutôt que de laisser les locations vides) ;
- **Contre le développement démesuré du groupement d'achat** qui occasionne une charge considérable de travail aux personnels permanents, au profit majoritaire des personnels de St Benoist et de Paris. (Pour un coût d'environ 57.500 € correspondant à 1/3 des charges de personnels) ;

**Toutes ces propositions sociales ont été REFUSEES PAR LA MAJORITE DU CONSEIL**

**Par contre, l'AMICALE continue à programmer un conseil d'administration décentralisé en région (visite, repas gastronomique, etc...) non nécessaire, alors que le coût en est prohibitif.**

**Rappel : L'ONCFS verse 294 euros par adhérent (soit un budget d'environ 605.000 €) ;** 105 euros sont versés aux régions au prorata de leur nombre d'adhérents respectifs ; le reste (294-105=189 euros) **demeure dans la « caisse nationale »** de l'amicale.

## **Autres nouvelles importantes :**

**\* Les postes d'administrateurs des régions suivantes sont à renouveler en 2011 :**

Bourgogne Franche-Comté, Ile de France- Champagne-Ardenne (2 postes), Bretagne-Pays de Loire, Languedoc- Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur, Poitou- Charente, Rhône Alpes. (1 titulaire + 1 suppléant - Candidature avant le 26 février 2011).

**\* Les Assemblées Générales annuelle et Extraordinaire auront lieu à la base de St-Benoit le jeudi 12 mai 2011 vers 10h00.** Si vous ne pouvez y aller, donner pouvoir à un adhérent pour vous y représenter.

Vos représentants SNE-FSU.

[sne@oncfs.gouv.fr](mailto:sne@oncfs.gouv.fr)